

**Zeitschrift:** Le nouveau conteur vaudois et romand  
**Band:** 81 (1954)  
**Heft:** 9

**Artikel:** De la Broye à la Cannebière  
**Autor:** Burlet, Gil  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-229075>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 07.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## La pommade... merveilleuse !

Un agriculteur de mes amis avait un cheval qui boitait. Il fit venir le vétérinaire et dit à l'homme de l'art :

— Mon cheval doit avoir quelque chose à l'épaule.

— Mais non, ce n'est pas à l'épaule, c'est au sabot. Vous envelopperez le pied dans une serpillière et vous ferez à votre bête des compresses trois fois par jour. Je reviendrai dans deux jours.

Le surlendemain, le vétérinaire revint. Pas de changement, la bête boite toujours. Il examina à nouveau l'animal et déclara :

— Vous aviez raison, c'est peut-être bien à l'épaule qu'est le mal. Je m'en vais vous prescrire une pommade extra. Vous en mettrez trois fois par jour. Je repasserai après-demain. Vous ne sortirez pas le cheval avant mon retour. C'est moi qui le conduirai hors de l'écurie...

Et il s'en va.

Sur ces entrefaites, le meidze passe au village. L'agriculteur le fait appeler.

— Il a un nerf levé, votre cheval, dit-il.

En un tour de main et un coup de pouce, la bête est remise d'aplomb.

Comme il l'avait promis, le vétérinaire revint. Il prit l'animal par le licol et, radieux, le fit sortir de l'écurie.

Alors il frappa sur l'épaule du paysan en lui disant :

— Hein ! cette pommade... quand je vous disais !...

*Mat.*

## De la Broye à la Cannebière

Jean-Louis Bolomey et Pierre Corthésy, deux braves agriculteurs de cette région broyarde où les communes vaudoises et fribourgeoises s'enchevêtrent en se donnant l'accolade, projetaient depuis longtemps de faire un voyage dans le Midi de la France.

Seulement, comme ils désiraient partir en garçons, il fallait compter avec l'opposition de leurs épouses qui ne l'entendaient pas de cette oreille.

L'une d'elles, ayant eu vent du projet le jour où son mari revint de Lausanne avec quelques prospectus, fit un beau vacarme, et la seconde ne tarda pas à en faire autant. Et nos deux gaillards, qui « cagnottaient » depuis des mois, ne savaient comment faire pour trouver un prétexte. Pourtant, au moment où ils s'y attendaient le moins, une solution se présenta.

Fidèles habitués de la foire de Romont, ils s'y rendirent au jour fixé et là, ils y trouvèrent des amis d'un village voisin du leur, faisant comme eux partie du même syndicat d'élevage.

— Sais-tu, Jean-Louis, ce que le comité a décidé hier au soir ? dit l'un d'eux.

— ?...

— D'organiser une course dans le sud-est de la France.

On devine la joie de nos deux amis qui, cette fois, allaient pouvoir réaliser leur rêve.

Pendant leur absence, la nouvelle s'était répandue au village, et mesdames leurs épouses les regardèrent de coin à leur arrivée. Pierre et Jean-Louis ayant annoncé qu'ils seraient du voyage, ces dames tempêterent tout d'abord, puis se calmèrent quand elles apprirent qu'une trentaine de messieurs étaient inscrits.

Un beau matin, entre foins et moissons, un autocar les emmena. Après

# YVERDON

Un relais  
Le Buffet

A. MALHERBE-HAYWARD

Téléphone (024) 23109

avoir traversé le Pays de Vaud et passé la douane, à la frontière genevoise, les participants découvrirent tour à tour les vallonnements des deux Savoies, les noyeraies de l'Isère et Grenoble, où l'on fit halte. Puis ce furent les montagnes russes de la route Napoléon, les jardins parfumés de Grasse et, enfin, Nice et la Grande Bleue.

La Riviéra fut un enchantement pour tous. De Menton à Saint-Tropez, on fit de nombreuses haltes pour admirer le pays. A Toulon, on visita un cuirassier, puis ce fut l'arrivée à Marseille où chacun pouvait, durant quelques heures, disposer de son temps comme bon lui semblait.

Faisant un peu bande à part, nos deux amis s'en furent à Notre-Dame de la Garde, puis ils redescendirent à la Cannebière, où ils furent déçus de ne pas rencontrer Marius.

Au Vieux Port, ils se laissèrent tenter par un batelier qui leur offrit une promenade en mer. Celle-ci n'était pas très calme et nos deux Broyards ne se sentaient guère en sûreté.

Voyant qu'il avait affaire à des étrangers, le batelier songea aussitôt à les exploiter. Au retour de la visite du Château d'If, il leur réclama un prix qui était le double de celui convenu au départ.

Et comme nos compatriotes protestaient vivement, le batelier se mit à imprimer des mouvements désordonnés à son embarcation, si bien que les passagers s'exécutèrent, non sans exiger d'être ramenés au plus tôt sur terre ferme.

Là, ils reprisent toute leur assurance et laissèrent éclater l'orage qui grondait en leur cœur.

Alors Jean-Louis Bolomey, superbe dans son courroux, le poing menaçant sous le nez du Marseillais, personnifiant la statue de la vengeance, s'écria avec éclat :

— Vin pî, té, à la fère dé Remont,  
té racroutzéri dza !

(Viens seulement, toi, à la foire de Romont,  
je te retrouverai déjà !)

*Gil Burlet.*

## SI VOUS ALLEZ...

*... à Ropraz — le tzâ foumâ ne fan pas pouëre — vous appréciez sans doute cette délicieuse partie du Jorat, d'où la vue s'étend au loin. Dans ce village, on termine actuellement la restauration de l'ancienne et jolie chapelle. Dotée en 1282 déjà par Jean de Vulliens, seigneur de Ropraz et de Carrouge, elle fut reconstruite en 1761 par le seigneur du lieu, Jean Justin de Clavel. A cette occasion, ce dernier fit peindre dans le chœur les armoiries des seigneurs successifs de Ropraz, auxquelles sont accolées celles de leurs épouses. On y trouve des noms qui ont survécu et d'autres qui sont éteints, comme celui de Glannaz, dont Jacques, seigneur de Ropraz, fut un personnage de premier plan à Moudon, vivant dans l'entourage du bailli de Vaud et qui eut l'honneur de loger dans sa maison, en 1415, l'empereur Sigismond de Luxembourg, lors de son passage à Moudon. Les Glannaz sont connus à Moudon en 1250 déjà, et l'un d'eux, Henri, suivit le Comte Vert en 1374 dans l'expédition dite des routiers.*

*Ad. Decollogny.*